



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Aménagement de la ZAC du Technoport à SAINT-LOUIS - Mission d'ingénierie en gestion des sols pollués

Type de marché :

Marché de prestations intellectuelles

Classification CPV :

74 23 00 00 -0 : Services d'ingénierie
71 35 15 00 -8 : Services d'étude du sol

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché :

Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à notification de la décision d'admission sans réserve des prestations. A titre d'information, la durée prévisionnelle du marché est estimée à 46 semaines, toutes tranches confondues, à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage des prestations. Cette durée prévisionnelle du marché inclut les 8 semaines laissées au pouvoir adjudicateur pour notifier sa décision d'affermir, ou non, la tranche optionnelle.

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)



Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	50 %
2	Prix des prestations	40 %
3	Délais d'exécution	10 %

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

-Au BOAMP n°20-5976 du 16/01/2020

-Au JOUE du 17/01/2020 sous le n°2020/S 012-024037

Rectificatif :

-Au BOAMP n°20-8678 du 24/01/2020

-Au JOUE du 24/01/2020 sous le n°2020/S 017-037667

4. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : Vendredi 20 mars 2020

Titulaire du marché :

ANTEA FRANCE

Aéroparc 2 - 2b, rue des Hérons

67960 ENTZHEIM

Montant des prestations :

Pour un montant total « toutes tranches confondues » de 21 000,00 € HT, tel qu'il ressort du cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) élaboré et transmis par le candidat.

5. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature du marché : Lundi 16 mars 2020

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

6. Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66

E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>



Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Mardi 31 mars 2020

